

# VISITE VMF au BAR-sur- LOUP

Le 18 janvier 2020

Dans une ambiance très conviviale et autour d'un buffet salé fourni et diversifié apporté par chacun, la galette 2020 a été organisée pour la première fois par notre délégation sous la forme d'une « sortie ».

Une présentation individuelle générale a permis qu'anciens et nouveaux adhérents se situent géographiquement.

Nous étions 45, plus nos invités dont l'adjointe à la culture du village et Monsieur le curé qui se sont joints à notre réunion.



Avec trois Intervenants « de marque » :

- Conférence : Vice-amiral Michel Bonet d'OLEON. « La victoire navale de l'amiral de Grasse a rendu possible la chute de Yorktown et assura l'indépendance américaine ». La ville de Grasse dispose d'un musée de la marine Amiral de Grasse.  
NB : chaque année les villes de Grasse et le Bar-sur-Loup organisent une journée d'hommage à l'Amiral de Grasse et d'amitié franco-américaine, notamment navale.
- Visite des trésors de l'église : Armelle de FERAUDY, historienne spécialisée en histoire religieuse, auteur d'un ouvrage sur l'église (on peut l'acheter 10 € montant reversé aux œuvres du patrimoine)
- Statue de l'amiral de Grasse : présentée par son sculpteur Cyril de La PATELLIERE. Qui a rappelé le rôle d'Hervé de FONTMICHEL, ancien maire de Grasse et ancien délégué VMF des Alpes-Maritimes, dans l'initiative de cette statue



Alpes-Maritimes

autour de 3  
POINTS FORTS :

**Une causerie  
sur l'amiral de  
GRASSE**

Son lieu de naissance :  
Le Bar-sur-Loup

château des VALETES

Bibliographie : peu  
d'ouvrages

Le plus connu : Jean-  
Jacques ANTIER  
« l'amiral de Grasse  
vainqueur à la  
Chesapeake »

**Une visite de  
l'église Saint  
Jacques-le-  
Majeur**

Mentionnée dès 1155

Reconstruite en 1471

Les 3 œuvres majeures  
visibles page suivante

On trouve en annexe  
la synthèse des trésors  
de l'église (document  
joint au compte rendu)

**La présentation  
de la statue de  
l'amiral de  
Grasse**

Avec un duo très réussi  
entre Hughes de La  
TOUCHE et Cyril de La  
PATELLIERE

Le format de cette  
photo est un clin d'œil à  
l'artiste qui du  
monumental passe  
également à la gravure  
des timbres poste !





## Les trois œuvres majeures de l'église : Le grand retable de Bréa



### Liste des personnages :

- 1 – Saint Mathieu
- 2 – Saint Marc
- 3 – Sainte Trinité
- 4 – Saint Luc
- 5 – Saint Jean
- 6 – Saint Damien
- 7 – Sainte Anne
- 8 – Saint François
- 9 – Saint Côme
- 10 – Sainte Vierge et l'enfant
- 11 – Saint Joseph
- 12 – Saint Paul
- 13 – Saint Pierre
- 14 – Saint Jean- Baptiste
- 15 – Saint Benoît
- 16 – Saint Jérôme
- 17 – Saint Jacques
- 18 – Sainte Madeleine
- 19 – Saint Pierre de Vérone

## La danse macabre et l'ancienne poutre de gloire



Cette réunion s'est déroulée dans les superbes « caves du château », gracieusement mises à notre disposition par la municipalité.

## ACTUALITES VMF 06

Au cours de cette réunion, a été présenté le bilan de l'activité VMF 06 en 2019, caractérisé par une augmentation significative des adhésions qui sont passées de 40 fin 2018 à 95 fin 2019, soit une évolution de + 137 %.

Le PROGRAMME 2020 EST EN PIECE JOINTE (pour une impression facile).

Chaque sortie a été présentée par un membre du comité qui se charge de son organisation.

Dans notre département frontalier, l'accent a été mis sur la proche Italie : San Remo et Taggia.

Il s'agit du programme prévisionnel. Des précisions supplémentaires ou des adaptations interviendront au fur à mesure.

Une réunion de lancement de la revue VMF sur Nice sera organisée mi 2020. La délégation a acquis des exemplaires de la revue pour qu'ils soient disponibles, en particulier au profit d'adhérents non abonnés.



JM d'ALLARD a adressé des remerciements chaleureux à Marie-Christine VERKHOVSKOY déléguée adjointe entre 2017 et 2019 : « nous avons fait redémarrer la délégation ensemble » et à Michel VERKHOVSKOY.

A partir de 2020, nous nous attachons à diffuser les comptes-rendus de sorties dans la semaine, ainsi que dorénavant à tous les adhérents pour donner une idée des visites lorsqu'on n'a pas pu y participer. Ils seront également et comme par le passé, archivés sur le site informatique national, après sa refonte quasiment achevée.

En réponse à des demandes, il a été décidé en comité VMF 06 qu'il pourra être donné la liste des participants aux sorties mais pas les mails, cela se faisant par entente directe.